

CHAMPS LIBRES

IDÉES

Deux siècles d'histoire de l'Algérie

Une fresque passionnante de l'Algérie, de la fin de la période ottomane à nos jours, par un historien scrupuleux et au-dessus de la mêlée.



CHRONIQUE

Guillaume Perrault
gperrault@lefigaro.fr

Est-il entreprise plus ardue que d'écrire une histoire de l'Algérie? Le sujet, plus que tout autre, réclame un effort extrême de rigueur et d'équité. Professeur d'histoire du Maghreb contemporain à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Pierre Vermeren a réalisé ce tour de force. Servi par une plume alerte et un style limpide, le spécialiste des sociétés arabes et berbères a composé un récit unifié sur la longue durée.

Bastion occidental de l'Empire ottoman face à l'Empire chérifien pendant trois siècles (18 guerres les opposèrent), la Régence d'Alger n'exerçait son autorité - directe ou indirecte - que sur environ le tiers de l'Algérie actuelle. «*L'emprise ottomane est superficielle dans la profondeur de la société du Maghreb central*», où la tribu demeure l'entité politique cruciale, souligne l'historien. Le dey d'Alger tire ses revenus du blé, de l'or du Soudan, de la traite transsaharienne (notamment au départ de Tombouctou) et du pillage des navires étrangers en Méditerranée, dont les passagers chrétiens sont réduits en es-

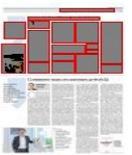
clavage (ainsi que certains habitants des littoraux du Languedoc, de Corse ou d'Italie, raptés lors de raids) puis, pour les plus chanceux, rachetés. Leur nombre est évalué à 1,3 million en trois siècles (la majorité des navires corsaires de la Régence avait paradoxalement pour capitaines d'anciens esclaves chrétiens africains). Au XVIII^e siècle, presque tous les États européens payent un tribut au dey pour se prémunir de ce péril et la course décline.

Au-delà des causes conjoncturelles, la logique qui pousse la France à conquérir Alger en 1830 puis - après des années d'hésitations - le territoire est d'ordre nationaliste et militaire, estime Vermeren. Les traités de 1815 ont interdit à la France toute nouvelle aventure guerrière en Europe. «*L'Algérie*» - terme imposé par Soult, président du Conseil, en 1839 - fait office de grand dessein de substitution pour une monarchie de Juillet accusée d'être indifférente à la gloire, comme on voit chez Stendhal dans *Lucien Leuwen*. La guerre, menée en particulier contre Abdolkader (lui-même d'abord en conflit armé avec les tribus refusant son autorité «*en l'absence totale de conscience nationale*») par un Bugeaud formé aux méthodes antiguérilla pendant les campagnes de Napoléon en Espagne, est sanglante. Après des tueries qui coûtent la vie à plusieurs milliers de ruraux en 1844-1845, une enquête parlementaire, où s'il-

lustrent Lamartine et Tocqueville, entraîne la chute de Bugeaud. Favorable à une colonie de peuplement, la Deuxième République décrète bientôt que l'Algérie fait, dorénavant, partie de la France. La voilà divisée en trois départements.

L'étude de l'Algérie de 1871 à 1954 est particulièrement passionnante. Au mitan du XX^e siècle, 1 million d'Européens d'Algérie (issus de métropole, d'Espagne, d'Italie ou de Malte) coexistent avec quelque 130 000 juifs, français depuis 1871, et une population arabe et berbère qui a presque quadruplé pour atteindre 8,5 millions. L'ambition démesurée que représentait l'assimilation, le caractère velléitaire de Paris, l'intérêt limité de la plupart des Français pour l'outre-mer et la puissance d'un groupe de pression colonial aboutissent à un divorce insoutenable entre la prétention et les faits: si la médecine fait reculer des fléaux séculaires, seuls 3% des enfants musulmans sont scolarisés dans des écoles françaises en 1914 et 20% en 1954. Certes, le passage par l'armée peut favoriser une très modeste promotion sociale. Les grades de lieutenant et de capitaine sont accessibles à quelques Arabes et Berbères lors de la Grande Guerre, mais pas au-delà. Même après 1945, si, outre les élites traditionnelles, petits notables et professions libérales





existent parmi ceux qu'on appelle désormais les Français musulmans d'Algérie, illettrisme et pauvreté demeurent massifs, en particulier en Kabylie, et les avancées vers l'égalité juridique sont lentes. En 1948 encore, les élections prévues par le nouveau statut de l'Algérie donnent lieu à des fraudes grossières, couvertes par le gouverneur général, le socialiste Naegelen. Jean-François Revel, alors jeune professeur, en fut le témoin navré et le raconta dans ses *Mémoires*.

La guerre d'Algérie, on le sait, fut d'une extrême violence des deux côtés. Pour le FLN, organisation politico-militaire qui entend construire un État à parti unique, « toute résistance, tout refus de collaborer ou de payer l'impôt révolutionnaire (de la part d'un musulman) vaut la mort ». En métropole même, les meurtres entre FLN et fidèles du prestigieux Messali Hadj pour le contrôle des travailleurs algériens expatriés font 7000 tués. De surcroît, la vie des instances dirigeantes clandestines du FLN est marquée par des purges et des exécutions, au point de faire songer aux Jacobins de 1793 qui s'entredéchiraient. La guerre contre la France se double ainsi de plusieurs guerres civiles. Celle qui oppose le FLN aux autres nationalistes, aux particuliers qui refusent de reconnaître son autorité et aux civils profrançais fait au total quelque 40 000 morts, évalue Vermeren. L'historien démontre, enfin, que le facteur religieux était nettement présent dans le discours du FLN destiné à ses compatriotes.

La controverse touchant les décisions de De Gaulle, en 1961-1962, se concentre sur son implacabilité envers les Européens d'Algérie, sa décision d'abandonner les harkis et son acceptation de voir les accords d'Évian aussitôt inappliqués par les autorités algériennes. Plus mystérieux encore, à dire la vérité, paraît son choix d'achever le plan de modernisation annoncé à Constantine puis, dès l'indépendance, d'engager une coopération d'État à État aussi intense que méconnue et d'augmenter l'immigration de travail avec l'Algérie - bref de faire comme si une page blanche pouvait s'ouvrir alors dans les rapports entre les deux pays.

Vermeren analyse ensuite avec finesse les évolutions de la dictature militaire qui, depuis 1962, régit l'Algérie, en réser-

vant un jugement particulier à Boumédiène, à qui l'historien reconnaît un désintéressement personnel et une vision. Ce n'est pas, enfin, le moindre mérite de l'ouvrage que d'exposer sans fard les dures réalités mais aussi les espoirs de la société algérienne actuelle. Une lecture indispensable. ■

Pendant la guerre d'Algérie, la vie des instances dirigeantes clandestines du FLN est marquée par des purges et des exécutions, au point de faire songer aux Jacobins de 1793 qui s'entredéchiraient

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE

De la Régence d'Alger au Hirk (XIX^e-XXI^e siècles),
Pierre Vermeren,
Nouveau Monde Éditions,
393 p., 22,90 euros.

